Copyright FRAD61


Le onze Mars mil huit cent cinquante un à Midi, Par devant Nous Maire
et officier de l'état civil de la Commune de Saint Martin de Vieux Bellême
soussigné, sont comparus Armand Metivier, tisserand, agé de quarante
deux ans et Louis Mallard, cultivateur, agé de cinquante ans, tous
deux demeurant en cette Commune, lesquels ont dit être Parents et tous
deux Voisins de défunt Pierre Mallard, cultivateur, agé de quarante
huit ans, demeurant en cette Commune, lesquels ont déclaré que ce jourd'hui
à huit heures du Matin Louis François Mallard, cultivateur, agé de
quarante trois ans, époux de Jeanne Marie Guery, fils de défunt Michel
Mallard et Julienne Michel, vivants à Assignay, et demeurant en cette
Commune au lieu de Sutaterre y est décédé en sa Maison, lesquels
comparants a signé avec nous, le second a déclaré ne savoir après
lecture faite du présent acte.

Simon

Arnaud Metivier

Le quinze Mars mil huit cent cinquante un, à huit heures du Matin,
Par devant Nous Maire et officier de l'état civil de la Commune de Saint Martin
de Vieux Bellême soussigné, sont comparus André Rousseau, tisserand, agé de
cinquante sept ans, et Jacques Thomas Gabard, de même profession, agé de
soixante quatre ans, demeurants tous deux au Bourg de cette Commune, le
premier fils et le second gendre de défunte Françoise Nommée
Veuve de André Louis Rousseau, vivant à une heure du Matin, Marie
Urbaine Normand, sans profession, agé de quatre vingt ans, veuve de
André Louis Rousseau, fils et héritier de feue Urbaine Normand, vivant à Bellême
et demeurant au Bourg de cette Commune chez le premier Comparant y est décédée
en sa Maison, et les Comparants ont signé avec nous après lecture
faite du présent acte.

Simon

Rousseau

Le dix sept mars mil huit cent cinquante un, à dix heures du Matin
Par devant Nous Maire et officier de l'état civil de la Commune de Saint Martin de
Vieux Bellême soussigné, sont comparus François Pitou, cultivateur, agé de
cinquante trois ans, et François Alexandre Pitou, de même profession, agé de trente cinq ans,
tous deux demeurants à Bellême, lesquels ont dit être Parents et le second Beau frère
de défunte Cécile Marie Aimée Marie Nous ont déclaré qu'hier à sept heures du soir
Aimée Marie Rubin, âgée de trente quatre ans, épouse de Louis Pitou
Manufacturier, fille de Pierre Rubin, et de Françoise Louise Le Fort, vivants à Bellême
et demeurant en cette Commune au lieu de Sainterenne y est décédée en
sa Maison, et les Comparants ont signé avec nous après lecture faite du présent
acte.

F. pitou alexandre pitou

Simon

Le dix huit Mars mil huit cent cinquante un à Midi, Par devant Nous
Maire et officier de l'état civil de la Commune de Saint Martin de Vieux
Bellême soussigné, sont comparus Pierre Montulet, cultivateur, agé de
quarante six ans, demeurant à Authenil, et Pierre Moreau, cultivateur
agé de soixante quatre ans, demeurant en cette Commune. Lesquels ont dit
être frère du défunt ci après nommé et le quatre Mars mil huit cent
quatre vingt douze de la Saint François Montulet, vivant laboureur,
agé de cinquante trois ans, époux de Marie Mathilde Moreau, fille de feu
Louis Montulet, et de Marie Martin, vivants à Authenil, et
demeurant à Couronne, est décédé subitement en cette Commune
chez le second Comparant au lieu du Colombier. Le premier
Comparant a déclaré ne savoir signer, le second a signé
avec nous après lecture faite du présent acte. Elisabeth Maillard Sandarger Simon

Vingt cinq

Le Vingt cinq Mars mil huit cent cinquante un, à huit heures du soir,
Par devant Nous Maire et officier de l'état civil de la Commune de Saint Martin
de Vieux Bellême soussigné, sont comparus Pierre Maisonnier, sabotier,
agé de quarante quatre ans, et Pierre Charlle, tisserand, agé de trente un
ans, demeurant tous deux en cette Commune, lesquels ont vu et
déclaré que hier à six heures du soir, Victorine Octavie Mathilde
Guabault, agée de cinq mois, fille de Eugène Leonard Guabault
sabotier, et de Mathilde Bézard, demeurant en cette Commune, née
en cette Commune et y est décédée chez le premier Comparant
ainsi que du relat de sa Nourrice, qui a déclaré ne savoir signer
le second a signé avec nous après lecture faite du présent acte.

Charlle

Simon

Le sept avril mil huit cent cinquante un à quatre heures du soir, Par devant
Nous Maire et officier de l'état civil de la Commune de Saint Martin de Vieux Bellême
soussigné sont comparus Adolphe Moinier, cordonnier, agé de trente deux ans
et Pierre Gabriel, sabotier, agé de trente sept ans, tous deux demeurants en
cette Commune au lieu du Coisonge, lesquels ont déclaré que
Louise Vie est morte hier à une heure du Matin en sa demeure
du premier Comparant, et de Louise Françoise Gabriel, sans
profession, épouse du second, sise en cet lieu
du Coisonge. Le premier Comparant a signé avec nous et le
second a déclaré ne savoir après lecture faite du présent
acte.

Simon

Le dix sept avril mil huit cent cinquante un, à neuf heures du matin
Par devant Nous Maire et officier de l'état civil de la Commune de Saint Martin
de Vieux Bellême soussigné, sont comparus Jean Bellon, maçon, agé de